

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 083 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION
DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT
SIGNE LE 11 OCTOBRE 2023 ENTRE LE BURKINA FASO
ET LE FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE (FIDA), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET
DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS
PRODUCTEURS (RESI-2P)**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et
humanitaire (CGSASH), par le député **Yiompouén Aimé SOME**, rapporteur.

Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 20 mars, de 11 heures 13 minutes à heures minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé le 11 octobre 2023 entre le Burkina Faso et le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour le financement du Projet de renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P).

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Yiompouén Aimé SOME pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les lundi 18 et mardi 19 mars 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Au préalable, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi, le vendredi 15 mars 2024 de 14 heures 23 minutes à 15 heures 33 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la COMFIB en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté aux séances d'audition et d'adoption du rapport respectivement par le Commandant Ismaël SOMBIE, Ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques et monsieur Amadou DICKO, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- objectifs du projet ;
- justification du projet ;
- description technique du projet ;
- coût et plan de financement du projet ;
- caractéristiques des prêts ;
- indicateurs de rentabilité économique et financière ;
- impacts environnementaux et sociaux du projet.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé de monsieur le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux intégrant le développement des infrastructures des services de soutien à la production (agropastorale et halieutique) au niveau des objectifs poursuivis par le projet ;
- les justifications de la faiblesse des pourcentages des résultats attendus dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet, entre autres les 25% de personnes présentant une amélioration de l'autonomisation ;
- l'efficacité de la mise en œuvre du présent projet au regard de la situation sécuritaire qui prévaut dans les zones ciblées ;
- l'implication des populations qui sont les principaux bénéficiaires afin de susciter leur contribution ;
- les dispositions prises pour que les cibles du projet soient effectivement les bénéficiaires ;
- le nombre de femmes, de PDI, de personnes en situation de handicap et de jeunes qui bénéficieront d'un renforcement en développement des capacités entrepreneuriales dans le domaine environnemental et social prévu par le projet.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que la ratification de l'Accord de financement permettra :

- d'améliorer la résilience des systèmes de production et la situation alimentaire et nutritionnelle des petits producteurs (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap et personnes déplacées internes) dans les filières cibles du projet ;

- de développer des capacités entrepreneuriales des femmes, des jeunes et des personnes déplacées internes ;
- de créer des emplois pour les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes déplacées internes ;
- d'améliorer l'autonomisation des jeunes, des femmes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées internes dans les zones d'intervention du projet.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi de ratification de l'accord de financement.

Toutefois, la CGSASH recommande fortement au Gouvernement une utilisation rationnelle et efficiente des ressources orientées au profit des cibles du Projet afin d'impacter positivement leur qualité de vie.

Ouagadougou, le 20 mars 2024

La Présidente



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur



Yiompouén Aimé SOME

DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yimpouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
4	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6	BARRY Moctar Sidiki	Membre
7	KY Drissa	Membre
8	OUEDRAOGO Souleymane	Membre

DEPUTES ABSENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
2.	BALBONE Boubacar		X
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		X
4.	OUEDRAOGO Youssouf		X

DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
4	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5	BALBONE Boubacar	Membre
6	BARRY Moctar Sidiki	Membre
7	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
8	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
9	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES ABSENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
2.	BAMOUNI/KANSONO Esther		X
3.	KY Drissa		X

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire